



SOMMAIRE :

- Opération coup de poule.
- Recyclage des meubles.
- Une collecte qui cartonne.
- Les conteneurs enterrés.

L'info sur nos déchets

ÉDITO



Pour démarrer la semaine européenne du développement durable le SIRTOM de la Région d'Apt organise la « Fête du tri et du Recyclage » le samedi 30 mai 2015 dans ses locaux à Apt de 14h00 à 19h00.

Lors de cet événement, les enfants pourront réaliser de multiples activités pour éveiller leur curiosité et leur sensibilité à l'environnement. De nombreux ateliers créatifs, animés par des artistes confirmés seront présentés sur le thème du recyclage et du réemploi. Ils proposeront aussi la préparation de cadeaux pour la fête des mères du lendemain...

Plusieurs autres animations auront également lieu avec des jeux gratuits, stands d'information, visites du site, exposition du matériel de collecte. Possibilité de se restaurer sur place et pour les enfants un grand goûter sera offert.

Bruno Bouscarle

Bruno Bouscarle
Président du SIRTOM de la Région d'Apt

FÊTE du RECYCLAGE
SIRTOM de la Région d'Apt

Samedi
30 mai 2015
14h à 19h

Jeux pour les enfants
Ateliers créatifs
Goûter offert
Stands d'information
Visite du site
Exposition
Remise des prix du concours
«les ripeurs flingueurs»

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 30 MAI - 5 JUIN

www.sirtom-apt.fr
#portesouvertes

eco-mobilier ECO EMBALLAGES

UN NOUVEAU COUP DE POULE

Depuis 2013 le SIRTOM de la Région d'Apt propose aux habitants, l'adoption de deux poules pour réduire leurs déchets en bénéficiant d'une belle production d'œufs frais.



Tout comme les éditions précédentes, deux poules issues d'un élevage local âgées de six mois seront remises contre une participation financière de 5€ à chaque foyer sélectionné. La prochaine distribution aura lieu cet été au mois de juillet, alors demandez dès à présent votre dossier d'adoption aux services du sirtom (contact@sirtom-apt.fr / 04 90 04 80 21).

Grâce à cette opération, 600 poules ont déjà été distribuées et gambadent dans les enclos de notre région. Ces animaux de compagnie d'un nouveau genre ont plusieurs atouts : outre le plaisir d'avoir 150 à 300 œufs par an les poules sont aussi de bonnes auxiliaires pour les espaces verts de la maison. Elles nettoient le sol de tous les nuisibles et agissent en prévention sur les maladies du jardin. Une bonne manière de limiter les traitements phytosanitaires. Les poules mangent aussi, en petite quantité, de l'herbe tondue et autres adventices, avec des préférences pour certaines et une aversion pour d'autres. Enfin l'ensemble des déjections des volailles pourra servir d'amendement pour le potager entre autres ou de complément au compost.

RECYCLAGE DES MEUBLES

Une benne pour la collecte et le recyclage des meubles usagés et matelas a été installée en déchetterie d'Apt.

Tous les vieux meubles (étagères, chaises, matelas canapés, armoires, meubles de jardin...) quelle qu'en soit la matière doivent désormais être jetés dans une benne spécifique,



la benne « mobilier ». Triés sur une plateforme, puis démantelés de nombreux matériaux comme les matelas connaissent désormais une seconde vie et sont recyclés. Cette nouvelle benne ne doit pas changer nos habitudes concernant

les meubles en bon état qui doivent en priorité être apportés à la Recyclerie d'Apt ou au chalet du réemploi situé en déchetterie d'Apt.

Au vue des nombreux avantages que présentent les gallinacés pour notre territoire rural, l'action de la collectivité ne s'est pas cantonnée à une simple distribution sur les foyers volontaires. Ces animaux qui font la joie des enfants montrent aussi un intérêt en matière de pédagogie. Des poulaillers voient donc le jour au sein des écoles. Depuis la rentrée scolaire 2014, les élèves de maternelle et de CP de l'école de Viens travaillent sur la problématique des déchets. Ils suivent un programme d'une dizaine de séances pour les aider à comprendre l'intérêt du compostage, de la collecte sélective et plus généralement de la réduction des déchets. Ils apprennent aussi à intégrer la notion de lutte contre le gaspillage alimentaire. Les élèves sont encadrés par leurs institutrices et Olivia Gilly du service communication du SIRTOM. Ce poulailler placé au milieu de la cour, proche de la cantine scolaire, permettra avec seulement deux poules de détourner plus de 300 kg de déchets par an des poubelles de la cantine.



Ce nouveau type de structure se déploie sur d'autres communes de notre territoire comme St Trinit et bientôt d'autres villages. Les poulaillers municipaux sont un vecteur de lien social autant que d'écologie et suscitent l'enthousiasme des élus comme des habitants.

De l'engrais et des œufs gratuits, moins de déchets, une dimension ludique et didactique pour les enfants. Autant d'arguments qui séduisent et font des poules nos alliées pour un avenir que l'on espère plus propre.



Poulailler de l'école de Viens

UNE COLLECTE QUI CARTONNE

En parallèle du service de ramassage dont bénéficient les particuliers, le SIRTOM de la Région d'Apt opère une collecte spécifique des cartons issus des commerces.



En février dernier, une opération pilote avait été menée sur notre territoire dans le but de moderniser la collecte de ce type d'emballages. Pendant un mois, un compacteur autonome fonctionnant uniquement à partir d'énergie solaire était mis en place pour réceptionner les cartons en vue de leur recyclage.

Les performances de ce prototype n'ont pas été à la hauteur des attentes de la collectivité. Les dysfonctionnements et les diverses données techniques ont été communiqués au fabricant. Celui-ci a relevé le défi de confectionner un deuxième modèle, le Solar Pack, en y apportant plusieurs améliorations afin qu'il soit plus approprié aux spécificités locales.

Ce compacteur doté d'une nouvelle technologie est le fruit d'une collaboration entre le SIRTOM et la société IAO environnement. Ce matériel permettra à terme le compactage de 7 tonnes de carton soit l'équivalent de 50 bacs de 660 litres (conteneurs classiques poubelle à quatre roues). Cette capacité générera donc une économie substantielle de rotations de bennes, d'interventions humaines et à fortiori d'un meilleur contrôle de la dépense publique.

En attendant son installation effective, une benne classique de 14 m³, a été apprêtée sur les points d'apports volontaires. Celle-ci n'étant pas équipée de système de compaction et les flux d'apports n'étant pas réguliers le concours des services techniques du SIRTOM a régulièrement été sollicité.

Vous pourrez constater dans un premier temps sa mise en place au cours de Lauze de Perret et place Gabriel Peri sur la commune d'Apt.

Ce matériel pourra bientôt être mis à disposition de toutes les communes qui en feront la demande (marchés hebdomadaires, foire, évènementiel).

Le recyclage du carton ne doit pas être négligé. Même s'il n'est plus directement fabriqué à partir d'arbres, mais principalement avec les résidus des scieries, sa conception n'en reste pas plus écologique pour autant. Par exemple, une tonne de carton recyclé permet d'économiser six fois plus d'eau, deux fois plus d'énergie et génère vingt cinq fois moins de produits chimiques.



En 2013, 7 276 millions de tonnes de cartons récupérés ont repris le chemin du cycle papetier, soit 60% de la production française. Si l'on regarde chez nos voisins Européen, il en résulte que notre marge de progression reste large. L'Espagne recycle 64% de ses papiers/cartons, l'Allemagne 75%.

En tant que «consonm'acteur», il nous suffit simplement de valoriser les déchets suivants pour cette filière : cartons, journaux, briques de lait/jus de fruits, boîtes de céréales, enveloppes blanches, cartons de yaourts, etc.

Des petits gestes simples, responsables qui auront un impact sur notre environnement !

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT À LA GAZETTE !

Par courrier : envoyer votre demande à la B.P 99 Quartier Salignan 84403 Apt cedex

Par courriel : envoyer votre demande à contact@sirtom-apt.fr



LES CONTENEURS ENTERRÉS

Depuis déjà trois ans, les communes du territoire du SIRTOM de la Région d'Apt réforment la collecte des déchets ménagers en implantant des conteneurs enterrés.



Ce nouveau système participe à l'amélioration esthétique, à la propreté et à la salubrité de notre territoire. En effet ce système permet de supprimer quasiment les nuisances olfactives et limite aussi le bruit (dépôt de verre, fréquence de collecte réduite).

Un conteneur enterré se présente sous la forme d'une cuve enfouie. Recouverte d'une plate-forme piétonnière au centre de laquelle se dresse une borne munie d'une goulotte où doivent être déposés les déchets. Comme à la façon d'un iceberg, seule une toute petite partie reste apparente, sa capacité est de 5 m3 soit l'équivalent de huit bacs aériens.

Nous pouvons y jeter, selon les consignes indiquées sur la borne, soit les ordures ménagères soit les emballages recyclables ou bien les bouteilles et bocaux en verre. Les conteneurs sont ensuite collectés, une ou deux fois par semaine, à l'aide d'un camion benne équipé d'une grue de levage.

Cette innovation optimise et sécurise le travail des agents de la collecte qui ne manipulent plus les bacs.

L'opération de ramassage peut être aujourd'hui réalisée par un seul agent au lieu de trois pour les «contenants classiques».

En partenariat avec les intercommunalités l'installation de ces dispositifs va s'emplifier dans les mois à venir.

Ce type d'innovation constitue un axe de modernisation du service public de gestion des déchets qui, allié à une refonte de l'organisation des prestations pourra permettre d'atteindre les objectifs ambitieux fixés par notre collectivité.



«Nous souhaitons recréer un cœur de village en tentant de réduire les alignements disgracieux de bacs à ordures. Ce nouveau système participe à améliorer l'image de notre territoire et de nos paysages provençaux qui possèdent une beauté et un attrait inégalable. Il est de notre devoir de préserver ce patrimoine exceptionnel». Maxime Bey



«Les habitants font preuve, en très grande majorité, de civisme et respectent ces nouveaux emplacements. Lorsque par hasard un objet à jeter ne rentre pas dans l'avaloir du conteneur enterré ou du bac, il ne faut surtout pas le déposer sur la voie publique mais l'emmener jusqu'à la déchetterie. L'implantation de ces points doit être faite en concertation avec le SIRTOM afin d'en optimiser l'usage». Olivier Curel

La gazette du SIRTOM est une publication du SIRTOM de la région d'Apt
B.P 99 Quartier Salignan
84403 Apt cedex
ISSN - 2112 - 6755

Directeur de la publication
Bruno Bouscarle

Comité de rédaction
Isabelle Jean
Sébastien Gils
Rèmi Jouval

tél : 04 90 04 80 21
fax : 04 90 04 66 25
contact@sirtom-apt.fr
site : www.sirtom-apt.fr

imprimé sur papier recyclé avec encres végétales
Participation financière



APT - 04.90.04.03.95

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h -12h 14h -17h	8h -12h 14h -17h	8h -12h 14h -17h	NOUVEAU jeudi - 14h -17h	8h -12h 14h -17h	8h -12h 14h -17h	fermé

COUSTELLET - 04.32.52.00.98

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h -12h 14h -17h	fermé	8h -12h 14h -17h	8h -12h 14h -17h	8h -12h 14h -17h	8h -12h 14h -17h	fermé

SAULT - 06.98.93.57.49

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h - 13h -	fermé	- 14h - 17h	fermé	8h - 13h -	8h -12h 14h -17h	fermé

VIENS - 04.90.76.52.92

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
fermé	8h - 12h -	8h - 12h -	8h - 12h -	8h - 12h -	- 13h -17h	fermé